



C.A.P. du 19 avril 2016

FO continue à défendre les agents en CAP !

Le syndicat FORCE OUVRIERE s'est battu en 2011 afin que la Commission Administrative Paritaire (C.A.P.) ne soit plus une chambre d'enregistrement.

Ainsi nous nous félicitons que Monsieur WEITEN, Président du Conseil Départemental, agisse dans ce sens en laissant le choix aux organisations syndicales de proposer des agents pour des avancements de carrière.

FO persiste dans cette voie, dès lors qu'un agent très méritant non proposé par ses supérieurs hiérarchiques puisse conserver ses chances !

**C'EST CA LE TRAVAIL D'UN SYNDICAT et
FO SE BATTRA TOUJOURS DANS CE SENS.**

Il n'est pas question de cogestion mais de redonner un vrai sens et un nouveau souffle à la CAP.

La légitimité des syndicats est renforcée en maintenant cette voie.

Malheureusement, lors de la CAP du 19 avril 2016 alors que de nombreuses possibilités étaient offertes, des syndicats se sont permis de ne faire aucune proposition.

Ce qui est **complètement incompréhensible** de la part de syndicats censés défendre les agents !!!

Ces syndicats condamnent et remettent en cause toutes les actions qu'ils ont poursuivies ces dernières années : **insensé !!!**

Cela va à l'encontre de l'intérêt des agents dans leur évolution de carrière.

Un syndicat s'est même permis de critiquer les propositions de promotion des agents proposées par FO

Les promus des CAP passées et futures apprécieront !

FO un syndicat à l'écoute des agents et qui défend les agents

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

Grade :

Affectation :

.....

N° de téléphone professionnel :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone portable :

Adresse mail privée :

Temps de travail : 100%

Autre préciser : %

Diffusion des informations et des publications :

Adresse personnelle

Adresse professionnelle

Adresse internet privée

Déclare adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Services du Conseil Départemental de la Moselle.

Fait à

Le

Signature